

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER « DORIGNIES »  
Mardi 20 juin 2023 – de 18h30 à 20h45 – Château Treuffet**

Etaient présents :

• Mme Marie DELATTRE, adjointe au Maire, en charge des quartiers de « Gayant/faubourg de Paris », de « Dorignies », et des sénior.s et assistant.e.s maternel.le.s Collège habitants :

- M. Jean Luc ARNOULD
- M. Abdelrane HADDOUCHE
- Mme Sylvie LIEGEOIS
- M. Karim OUBEKHTI
- Mme Michèle PINTE
- M. Michel STIEVENART
- M. Alexandre WALLA

Collège acteurs économiques :

- Mme Amandine MERECALLE, attachée de presse
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative
- Mme Julien CARPENTIER, médiateur social du service démocratie participative

Etaient excusés :

- Mme Avida OULAHCENE, conseillère municipale
- Mme Priscillia MORTREUX
- Mme Mélanie WALLA
- M. Yves COUSIN, centre social de Dorignies

Etait absent :

- M. Grégory NICODEME, La Bouée des jeunes

Etait également présente :

- M. Laura PREVOST, chargée de mission Marketing territorial et Aménagement

\*\*\*\*\*

Mme DELATTRE souhaite la bienvenue à chacun et chacune et propose de démarrer la réunion suivant l'ordre du jour établi.

**I- ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE**

Mme DELATTRE informe que la ville a demandé une étude prospective et stratégique sur l'attractivité résidentielle sur l'ensemble de la ville. Chacun peut participer au sondage qui est en ligne sur le site de la ville, jusqu'au 30 juin.

En parallèle, une psychologue urbaine du cabinet Hurba rencontre les membres des conseils de quartier pour évoquer avec eux les atouts, les points de vigilance

sur la ville en général et sur le quartier en particulier. La rencontre avec le conseil de quartier de Dornigies est prévue le 12 juin prochain à 18h30, à la salle du château Treuffet.

## **II – RETOUR SUR LES ATELIERS DE CONCERTATION DES CORONS VERTS**

Mme DELATTRE rappelle que la réhabilitation des logements des corons verts se fait dans le cadre de l'ERBM (engagement pour le renouveau du bassin minier). Le bailleur s'est attelé à travailler de façon individuelle avec les locataires. La ville se charge de l'aménagement des espaces publics.

Mme DELATTRE donne la parole à Mme PREVOST, chargée de mission à la direction de l'Aménagement en mairie qui a mené les ateliers de concertation. La volonté municipale est de faire avec les habitants, de voir avec eux comment ils voient l'évolution des espaces publics.

C'est dans cet esprit que 2 ateliers ont été organisés : le 16 mai en matinée et le 30 mai en fin d'après-midi.

Si le déroulé était commun aux 2 ateliers, le public fut différent notamment lors du second où les enfants ont participé et ont donné aussi leur avis (parfois différent de leurs parents) sur leurs attentes en matière d'espace public. Une vingtaine de personnes résidant aux corons verts ont participé à ces rencontres.

Il en ressort pour les habitants suite à ces échanges :

- Manque de stationnement
- Manque de matérialisation au sol des places de stationnement sur la place des corons verts
- Accord pour que les « losanges » soient rétrocédés au bailleur (encore faut-il que celui-ci soit d'accord)
- Accord pour un marquage au sol mais plutôt au bout et non sur le mail central
- Accord pour des tables-piques

Lors des ateliers, le problème des bacs et sacs poubelles a été évoqué. Douaisis agglo demande à chaque commune d'avoir un système unique sur l'ensemble de la ville. C'est le système des sacs qui a été retenu pour la ville au moment de la signature du contrat avec le prestataire ramasseur.

Afin de solutionner le problème du manque de stationnement, les habitants avaient proposés que les arbres qui secrètent une sève collante et abrasive pour les voitures soient abattus et que leur emprise soit consacrée au stationnement. Cette proposition n'est pas retenue, en revanche, ils pourront être remplacés par d'autres essences.

S'il y a création de garages, cela ne se fera pas le long de la voie de chemin de fer. Une étude pourra être faite lors du renouvellement de la place des corons verts. Il est à noter que les habitants rencontrés sont prêts à payer une location pour pouvoir stationner leur véhicule en sécurité. Une proposition est émise : faire des garages au niveau de l'ancien foyer des Parthiaux. Mme DELATTRE rappelle qu'il faudra tenir compte de la loi « zéro artificialisation nette » pour ces constructions.

Mme PREVOST informe qu'une présentation de ce qui pourra être réalisé en fonction des demandes et de la faisabilité est prévue au cours du dernier trimestre de l'année 2023.

## **III - MEDIATION SOCIALE :**

Mme DELATTRE informe que l'équipe de médiation a été étoffée. Ils sont désormais 3 au service démocratie participative : Abdalah, Julien et Sophie.

Avant de laisser la parole à Julien pour la présentation de ses missions, Mme CAPELLE signale la volonté de la municipalité de faire monter en compétence cette équipe avec une formation assurée par France Médiation pour avoir une professionnalisation reconnue et passer ainsi de référent de rue à médiateur social.

Julien présente les missions essentielles qui sont l'aller vers, la création de lien entre habitants et institutions, l'accompagnement, l'orientation vers l'insertion professionnelle, le relais d'informations, la veille sociale,... Même si un focus est fait envers les 16/25 ans, les médiateurs sont amenés à rencontrer tout type de public.

Leurs interventions se déroulent actuellement sur la résidence Gayant et sur Dorignies. Ils travaillent du mardi au samedi avec une amplitude horaire leur permettant une présence jusque 20h.

Une discussion s'engage sur le recrutement des médiateurs, certains regrettant que les médiateurs ne soient pas du quartier où ils interviennent. Mme CAPELLE répond que, comme toutes les offres d'emploi de la ville, celles-ci figuraient sur le site de la ville. Chacun était libre d'y répondre. Elle signale également qu'il est toujours possible de faire une candidature spontanée.

#### **IV - RETOURS SUR LES PRECEDENTS COMPTES RENDUS :**

##### 1) Déambulation :

La déambulation du conseil de quartier, en présence de M. le Maire est fixée au jeudi 7 septembre 2023, de 9h à 10h30.

Les membres du conseil de quartier présents définissent ensemble le parcours.

##### 2) Salle Théo Bouton :

Suite à une demande faite en conseil de quartier, un cendrier extérieur a été installé à l'arrière de la salle, vers le parking.

##### 3) Retour sur la formation animée par M. Patrick NORYNBERG :

Mme DELATTRE demande aux membres du conseil de quartier qui ont participé à cette formation de faire un retour.

Un membre du conseil de quartier dit sa satisfaction, relevant non seulement la qualité de l'intervenant mais aussi la qualité de ses interventions. Le fait d'avoir pu échanger et travailler avec d'autres conseils de quartier est une richesse.

Un projet est né lors de ces ateliers : « la ville Nature ». Ce projet vise à penser aussi aux oiseaux en construisant, avec du matériel de récupération, des hôtels à insectes qui serviront à nourrir les oiseaux.

Mme CAPELLE précise qu'il reste encore 2 modules : le vendredi 30 juin de 18h30 à 20h30 et le samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 12h. Il est encore possible de s'y inscrire.

#### **V - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

##### 1) Lundi de Gayant – Petites figures :

Mme DELATTRE informe que les « petites figures » seront dans le quartier de Dorignies le lundi 10 juillet, à compter de 10h30. Le parcours s'échelonnait de l'EHPAD de la rue de l'Espérance jusqu'à la cour Moché en passant par le quai de Boisset.

Mme DELATTRE compte sur les membres du conseil de quartier pour sensibiliser les habitants et les inviter à rejoindre les petites figures.

2) Fête de la musique – 21 juin 2023 :

Mme DELATTRE informe que le carillon ambulant sera présent à 15h15 le 21 juin prochain rue de l'Espérance au foyer du nouvel horizon.

3) Les fenêtres qui parlent :

Mme CAPELLE informe que ce projet porté par l'école d'art revient à Dorignies pour la seconde année. Ce projet est cette fois financé par le biais du contrat de ville. L'action consiste à transformer les fenêtres d'une rue en un espace d'exposition artistique à ciel ouvert. Pour y parvenir, plusieurs temps ont eu lieu : un concours de dessin pour les enfants et les adolescents, un atelier d'artiste, un goûter-déambulation,...L'affichage sur les fenêtres est prévu du 19 juin au 9 juillet 2023.

4) La rue aux enfants :

Mme CAPELLE informe que ce projet porté par le centre social de Dorignies, en partenariat avec les associations et structures du quartier, est financé dans le cadre du contrat de ville 2023. Cette action qui a pour objectif de favoriser le partage de l'espace public et sa réappropriation va se dérouler le 9 septembre prochain, de 14h à 19h, dans la rue de la Mouchonnière. Ce jour-là, la circulation sera fermée afin de pouvoir y installer des animations, des jeux de rue,...pour faire prendre conscience aux habitants que la rue est un espace public commun partagé par tous.

5) Stade vers l'emploi :

Mme CAPELLE informe que ce projet, porté par Pôle Emploi, en partenariat avec la ville, va se dérouler le 26 septembre 2023 au château Treuffet et à la salle Théo Bouton. Le concept du « stade vers l'emploi » consiste à regrouper en matinée des demandeurs d'emploi et des recruteurs autour d'actions sportives pour terminer dans l'après-midi par un job dating. En amont de cette journée, des réunions d'informations collectives seront organisées en septembre avec les futurs postulants. Une réunion de préparation avec les différents partenaires est prévue le 7 juillet prochain, à 10h30 au château Treuffet. Les membres du conseil de quartier y sont conviés.

6) Micro forêt :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir s'il est possible d'envisager un sentier au cœur de la micro forêt planté récemment afin de la rendre accessible.

7) Dépôts sauvages:

Des membres du conseil de quartier signalent des dépôts sauvages : l'un à l'entrée du parc de la Mouchonnière, l'autre au fond de la rue de Mende, non loin du terrain devant l'ALD.

8) Rue de l'Eglise :

Mme DELATTRE revient sur une remarque faite concernant les plots sur le parvis de l'église qui sont baissés en permanence. Elle souhaite avoir l'avis des membres du conseil de quartier : faut-il les laisser baissés ou non ? Les membres présents estiment qu'il vaut mieux les laisser baissés.

Mme DELATTRE informe que la prochaine réunion du conseil de quartier est fixée au mardi 19 septembre 2023, à 18h30, à la salle des Corons verts.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme DELATTRE remercie encore toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h45.